**EPARGNE A VUE**

Ce compte vous permet d’avoir accès à tous les produits et services de SMICO. Avec votre compte à vue vous avez la possibilité de :

• Faire des mouvements de dépôt et retrait

• Solliciter un crédit pour renforcer vos activités

• Emettre et recevoir des virements internes et

 externes

• Emettre et encaisser des chèques.

**Avantages:**

• Retraits illimités et montant accessible à tout

 moment

• Recevez un SMS Alert pour toutes vos opérations

 sur le compte à vue

**SMICO vous paie des intérêts mensuels**

**allant jusqu’à 1,5% l’an sur votre plus**

**petit solde du mois.**

**EPARGNE JUNIOR PLUS**

Ce compte permet d’épargner pour une durée minimale de 3 ans renouvelable afin d’assurer l’avenir de votre enfant (poursuite des études, aide à son installation professionnelle,....) grâce au rendement double de cette épargne.

**Avantages:**

• Engagement à épargner mensuellement un

 montant minimum de 10$ par enfant

• En cas d’urgence dans l’intérêt de l’enfant, les

 parents peuvent rompre le contrat

• Culture de l’epargne

**SMICO vous paie des intérêts annuels**

**allant jusqu’à 3% l’an du montant constitué, et au bout de 3 ans de respect strict du montant d’épargne souscrit, recevez un bonus de 100% des intérêts perçus.**

**EPARGNE A TERME**

Le dépôt à terme est un compte qui vous

permet de placer un montant souhaité pendant une période convenue et gagner des intérêts.

**Avantages:**

• Constituer votre dépôt à terme à partir de 100$

• Durée minimum est de 6 mois avec une

 possibilité de reconduction automatique

• En cas d’urgence, le client peut rompre le

 contrat

SMICO vous paie des intérêts annuels

allant jusqu’à 6% du montant constitué.

EPARGNE AVENIR

Ce compte vous permet d’épargner un montant fixe souscrit pendant une période déterminée et vous ouvre, à l’échéance, une ligne de crédit équivalant au double du montant de votre épargne à des conditions de faveur. Il vous permet entre autres d’acheter des biens mobiliers ou immobiliers, de constituer un capital pour les aﬀaires, de financer vos projets familiaux (mariage, frais scolaires,…) et autres.

**Avantages :**

• Plan d’épargne mensuel d’un montant minimum

 de 50$ ou son équivalent en francs congolais

• Eligibilité au crédit du double du montant

 constitué

• En cas d’urgence, le client peut rompre le contrat

**SMICO vous paie des intérêts annuels**

**allant jusqu’à 3% du montant constitué.**

**CREDIT PROFESSIONNEL**

Ce crédit s’adresse aux Micro, Petites et Moyennes Entreprises formelles ou semi-formelles évoluant dans la zone de couverture de SMICO. Ce crédit permet de financer le fond de roulement, l’amélioration ou l’achat des actifs immobilisés (investissement de valeur), dédouaner les marchandises, les avances sur le marché, …

**Avantages:**

• Le dossier est traité avec rapidité (Maximum 15

 jours)

• Taux d’intérêt compétitif avec un système de

 réduction de 0,25% si vous respectez les enga-

 ments convenus en terme d’épargne et de date

 de remboursement.

• Les garanties adaptées et flexibles

• Échéances allant jusqu’à 36 mois selon l’objet à

 financer

• Montant plafond en fonction de votre capacité de

 remboursement

**Chez SMICO c’est le client qui détermine son taux d’intérêt, il suffit de respecter ses engagements.**

**CREDIT PAMOJA**

Ce crédit est adapté aux très petites entreprises travaillant dans l’informel ou semi-formel et qui sont regroupés ou acceptent de se regrouper en associations de solidarité mutuelle.

Il s’agit donc d’un crédit de groupe à caution solidaire avec épargne et éducation financière pour le financement des activités génératrices de revenus.

**Avantages:**

• Accès facile au crédit sans garantie matérielle, sans

 grands revenus ni biens de grande valeur mais sur

 « **Honneur** »

• Education financière oﬀerte aux clients gratuitement

• Partage d’expériences entre pairs

• Renforcement des liens de solidarité entre les

 membres du groupe

• Échéance allant entre 4 et 6 mois;

• Montant de crédit allant jusqu’à 1000$ par membre

 du groupe

**Chez SMICO, même les gagnes-petits ont leurs places.**

**Kwetu watu wa pato ndogo wana fasi na tuna wa heshimu.**

**CREDIT A LA CONSOMMATION**

Ce crédit s’adresse aux salariés des entreprises nationales, internationales et ONGs exerçant dans la zone de couverture de SMICO. Il permet de financer le besoin en équipements, achat matériels roulants (véhicule, moto, vélo,…), financement des projets de mariage, de voyage, d’études ou de scolarité, etc.

**Avantage :**

• Le dossier est traité dans un délai raisonnable

 (Maximum 10 jours)

• Taux d’intérêt compétitif allant jusqu’à 2% dégressif

 pour les salariés domiciliés

• Les garanties adaptées aux salariés

• Échéances allant jusqu’à 24 mois

• Montant plafond en fonction de la quotité cessible de

 votre salaire net

**Avec SMICO, les salariés réalisent leurs**

**projets.**

**CREDIT KIJANA INUKA**

Ce crédit s’adresse aux jeunes entrepreneurs qui sont indépendants, incubés ou débutants et qui acceptent de se faire évaluer ou accompagner par un incubateur agréé par SMICO.

**Avantage :**

• Accès facile des jeunes entrepreneurs au

 crédit sans aucune garantie matérielle

• Echéance de remboursement allant jusqu’à

 36 mois

• Taux d’intérêt attractif

• Pas de frais d’ouverture de dossier ni d’épargne

 obligatoire exigée

**Intégrez un incubateur agrée,**

**Présentez un projet viable et**

**Recevez le financement avec SMICO.**

**Crédit SAYI SAYI**

Ce produit est conçu et destiné aux MPME,

groupes scolaires et salariés domiciliés

avec un besoin ponctuel ne dépassant pas

2 mois.

Il finance spécialement le dédouanement

des marchandises, le paiement du salaire

du personnel et les besoins sociaux pour

les salariés domiciliés.

**Ligne de crédit de caisse**

Il est destiné aux MPME, groupe scolaires,

centres hospitaliers, écoles et Universités

avec un besoin ne dépassant pas 4 mois

bénéficiant d’un bon témoignage dans la

gestion épargne et crédit, et d’une

ancienneté au sein de l’institution